

Projet de vague artificielle dans les Landes : "Ça ouvre des perspectives"

1 COMMENTAIRE

Publié le 21/10/2014 à 06h00 , modifié le 21/10/2014 à 09h21 par Olivier Bonnefon et Christine Lamaison

A l'occasion des 50 ans de la Fédération française de surf, son président, Jean-Luc Arassus, se livre



▲ Jean-Luc Arassus est favorable au projet de vague artificielle dans les Landes.

© PHOTO ISABELLE LOUVIER

Publicité « Sud Ouest ». La Fédération française, aujourd'hui installée à Soorts-Hossegor, fête ses cinquante ans. Mais quel âge a le surf en France ?

Jean-Luc Arassus. On a retenu la date de septembre 1956 (pour les premières vagues surfées à Biarritz) comme le point de départ du décollage du surf en Europe. Mais aujourd'hui, on me raconte qu'il y aurait eu des surfeurs bien avant, notamment dans les îles anglo-normandes de Jersey ou Guernesey. Ce dont je suis certain, c'est que le surf est aujourd'hui pratiqué sur tout le littoral français.

Vous revenez de Marseille, même là-bas, c'est un sport d'avenir ?

Il y a un réel potentiel de surf à Marseille et en Méditerranée. Ce n'est pas forcément les meilleures conditions, ni les plus régulières. Mais le surf est très populaire là-bas. La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur avait quatre clubs il y a trois ans, il y en a aujourd'hui 17 ! Je suis très attentif à ce qui s'y passe. Regardez Kelly Slater, il vient de Floride, qui n'est pas le coin le plus réputé au niveau de la qualité des vagues. Et pourtant, il a été 11 fois champion du monde.

Aucun coin de France n'est aujourd'hui épargné par le surf ?

Non, de Dunkerque à Hendaye, de Perpignan à Nice, sans négliger la Corse et les DOM-TOM, le surf est partout. Et la richesse des vagues de notre littoral reste non délocalisable. C'est une motivation pour les jeunes générations qui s'approprient ainsi un patrimoine d'avenir, l'océan.

Quel est aujourd'hui le nombre de pratiquants et de licenciés ?

Il est difficile d'évaluer ce nombre de pratiquants, car beaucoup de surfeurs ne prennent pas de licence. Dans une fourchette basse, on évalue aujourd'hui ce nombre à 300 000. Officiellement, nous avons 40 000 licenciés dont 15 000 ont une pratique régulière à l'année et s'engagent en compétition. 162 clubs sont recensés en France.

Est-ce que votre mission a changé par rapport à vos prédécesseurs ?

Le rôle du président de la FFS a toujours été de représenter les clubs, qui sont l'un des creusets de la pratique du surf, de la formation et de l'accompagnement des jeunes. Depuis cinquante ans, les différents présidents et bénévoles ont cherché à construire avec les représentants du mouvement sportif un partenariat pour que notre discipline participe au projet éducatif et sportif de notre pays. On travaille aujourd'hui encore sur trois axes principaux : structurer la pratique du surf en la tirant vers le haut ; former les surfeurs et ceux qui les encadrent ; et enfin garantir l'accessibilité de la pratique et l'accès des surfeurs aux vagues, qu'ils soient handicapés ou des cités, avec Surf Insertion. Nous veillons aussi à la qualité de notre environnement, c'est essentiel.

Quels sont vos rapports avec les instances politiques, les élus ?

Au niveau national, nous avons toujours bénéficié d'une bonne écoute de la part des instances politiques. Cela a commencé dès 1989 quand le Comité national olympique et sportif français, grâce à Nelson Paillou, a reconnu le surf. Puis l'année suivante, la Commission nationale du sport de haut niveau reconnaissait que les surfers étaient des athlètes de haut niveau. Nous avons pu recruter un premier directeur technique national, Francis Distinguin, qui a apporté une vraie culture sportive à la fédération. Il a réalisé un travail remarquable en mettant en place nos filières de haut niveau. Nos partenaires institutionnels nous aident à financer ce périmètre sportif et éducatif. En revanche, beaucoup d'élus du littoral n'ont pas encore mesuré l'intérêt de valoriser leur capital surf et les retombées pour leurs territoires. Mais en Aquitaine et dans les Landes, ce n'est pas le cas. Nous sommes bien soutenus.

Justement, où en est le concept de [vague artificielle dans les Landes](#), auquel la FFS est associée ? Qu'apporterait un tel projet, s'il voyait le jour ?

Le concept de vague artificielle peut devenir au surf ce que le mur d'escalade a apporté à l'alpinisme. Ces derniers n'ont pas remplacé les courses en montagne. Mais ils ont apporté un lieu d'initiation et d'entraînement, un espace ludique et de démocratisation de la pratique jusqu'au cœur des villes. Les parcs à vagues artificielles, comme le projet de Wave Garden sur lequel nous travaillons avec le Conseil général des Landes et la Communauté de communes de Maremne Adour Côte-Sud (Macs), sur le site d'Atlantisud, seront complémentaires des vagues de l'océan. On espère en avoir un bientôt dans les Landes, à Saint-Geours-de-Maremne. Et vous verrez qu'il s'en construira ailleurs. Des millions de personnes vivent encore loin de l'océan. L'installation de vagues artificielles leur donnera l'opportunité de surfer. Enfin, au niveau de l'entraînement, je peux vous dire, pour avoir vu nos champions Vincent Duvignac et Pauline Ado tester le Wave Garden, que c'est un outil fantastique. Dès sa première vague, Vincent a pu effectuer dix manœuvres ! Pauline aussi s'est régalée. On ne pouvait plus les sortir de l'eau. On a déjà calculé qu'une heure de piscine à vagues équivaut pour un bon surfeur à une semaine de pratique dans la nature. On gomme en effet toute la part d'aléatoire. D'autant que vous pouvez choisir la taille et même la forme des vagues. En plus de la modélisation et de la préparation de l'entraînement, cela ouvre des perspectives incroyables pour la compétition, la retransmission du surf à la télé et, rêvons un peu, l'entrée du surf aux Jeux olympiques.

Certes, mais quel est coût d'un tel équipement, notamment à l'usage ?

L'enveloppe prévue pour ce projet de Wave Garden d'Atlantisud, qui pourra reproduire une vague d'une taille de 1,80 m à 1,90 m environ, sur 300 mètres de long et 120 m de large, est de 6 millions d'euros. C'est la moitié seulement du coût de déconstruction d'un gymnase. Vous savez, il n'y aura pas forcément de déficit d'exploitation. Des milliers de gens vont vouloir payer pour prendre des vagues et s'entraîner dans de telles conditions. La FFS devrait créer elle-même un centre d'entraînement sur place.

Où en sont aujourd'hui les relations avec le surf business et le surf professionnel ?

Ces entreprises sont nos partenaires et participent, en partie, au financement du périmètre sportif. Mais c'est nous qui avons la charge de conduire les affaires du surf français, faire respecter les principes d'éthique. Des compétitions comme le Quiksilver Pro France demandent un agrément à la Fédération française de surf.

Le surf français a la chance d'être représenté depuis une douzaine d'années, au plus haut niveau professionnel mondial, par des garçons comme Miky Picon ou Jérémy Florès, mais le futur système risque de rendre l'accès à l'élite quasi impossible, car il y aura moins d'épreuves qualificatives en Europe. C'est une grosse préoccupation pour nous.

